



BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-HILAIRE

DE-COURT

Décembre 2017

# SOMMAIRE

L'édito du Maire.....	p 3 et 4
Rentrées scolaires 2017-2018 et 2018-2019.....	p 5
Coups de vent.....	p 6
Du côté de nos commerces / Octobre rose .....	p 7
Zéro pesticides .....	p 8
Commémoration du 11 novembre 2017 / Concours des maisons fleuries ...	p 9
Association du Foyer Rural Section Football .....	p 10
Divers :.....	p 11
• Eclairages de Noël,	
• Site internet de la Mairie,	
• Etat-Civil	
Contrôles des branchements eaux usées—eaux pluviales .....	p 12
Enquête sur la qualité des branchements d'eau potable.....	p 13
La Maison de l'Oasis.....	p 14
Activités du service enfance-jeunesse de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.....	p 15

## INFORMATIONS IMPORTANTES OUVERTURE ET FERMETURE DE LA MAIRIE :

**Fermeture** : les 26 et 27 décembre 2017 ainsi que les 2 et 3 janvier 2018.

**Ouverture** : le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h

EXCLUSIVEMENT pour les inscriptions électorales.



# L'EDITO DU MAIRE

Mes chers administrés,

Et oui, nous sommes déjà parvenus au terme de cette année 2017 ! Année qui n'aura pas été simple pour un bon nombre d'entre nous... Je ne reviendrais pas sur ce que j'ai écrit dans le dernier Bulletin Municipal, mais la situation économique et sociale demeure préoccupante....

Après une année électorale riche et des attentes de justice sociales et humaines fortes, c'est désormais une profonde déception qui prévaut dans la population. Tout d'abord, la réforme du Code du travail qui réduit les droits des salariés. Rejetée par une majorité de Français, a pourtant été imposée aux forceps par ordonnance sans même permettre à la représentation nationale d'en débattre. Ensuite ce sont les décisions fiscales : hausse de la CSG pour le plus grand nombre et suppression de l'impôt sur la fortune au profit des super-riches.

C'est encore la baisse de l'aide au logement qui va mettre en péril nombre de bailleurs sociaux qui auront désormais de grandes difficultés à rénover les logements et encore davantage à construire du neuf.

C'est aussi la suppression des emplois aidés qui atteint, bien sûr, les bénéficiaires et les nombreuses collectivités, administration et associations qui les emploient. A ce sujet notre école n'a pas été épargnée. Cette décision, lourde de conséquences se double pour nos collectivités de la suppression de la ressource essentielle que constitue la taxe d'habitation qui peut paraître une bonne mesure pour ceux qui en bénéficieront, mais très probablement ce sont des services publics qui seront dégradés faute de ressources financières supprimées. Alors comment expliquer aux 20 % de mes administrés qu'ils devront s'acquitter de cette taxe, alors que 80 % en seront exonérés ? Le conseil municipal et moi-même, nous sommes très attachés à l'égalité devant l'impôt et le fait que chacun s'en acquitte au niveau de ses capacités. Ainsi, en faisant reposer le financement de la commune sur seulement 20 % des foyers, c'est la cohésion sociale qui est remise en cause. Il est vraiment temps de mettre en œuvre une nouvelle fiscalité plus juste !

.../...

.../...

Enfin, de quels moyens les communes vont-elles disposer dans les années à venir alors que, à Saint-Hilaire-de-Court, ce sont un peu plus de 150 000 € qui nous ont été supprimés depuis 7 ans. Le gouvernement a indiqué que ce manque à gagner considérable serait compensé. Optimiste par nature mais pas naïf, je ne crois pas une seconde à ces promesses qui n'engagent que ceux qui les croient.

A l'assemblée générale des Maires de France on nous annonce de nouvelles contractions dans les prochaines années... Des mesures dénoncées par les Maires de toutes sensibilités politiques.

Face à cette situation, votre municipalité continuera, debout, à dénoncer ces nombreux mauvais coups et cette politique aussi injuste qu'inefficace. Et dans ce contexte difficile et inquiétant, je veux vous confirmer que les valeurs de justice et de solidarité qui sont les miennes continueront à présider mon action et celle du Conseil municipal.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous adresse, avec le Conseil municipal, à tous une bonne fin d'année et que, malgré un contexte parfois difficile, les moments familiaux et amicaux de convivialité viennent nous donner l'espoir dans l'avenir.

Pour conclure, c'est avec nos meilleurs souhaits pour une belle année 2018 que le Conseil municipal se joint à moi pour vous inviter à venir partager un moment convivial à l'occasion des vœux de la municipalité le :

**Vendredi 19 janvier 2018 à 18h30**

**Au Centre intercommunal de culture et de loisirs.**

*Très bonne année et bonnes fêtes à vous ! Au nom des élus et des personnels de notre commune.*

*Stéphane ROUSSEAU - Maire de Saint-Hilaire-de-Court*

# Rentrée scolaire 2017-2018

Comme vous le savez depuis la rentrée scolaire 2016-2017, une classe a été fermée. Actuellement il y a une classe de la petite section au CP de 19 élèves et une classe du CE1 au CM2 de 31 élèves.

À la rentrée scolaire 2017-2018, suite à l'annonce du Gouvernement concernant la suppression des contrats aidés, l'école a encore été impactée en perdant le seul contrat aidé de Madame Isabelle BOUTRON. Isabelle était en poste depuis 2007, elle aidait Madame SPATARO-DURAND (Directrice de l'école) sur le secrétariat de direction.

Les représentants de parents d'élèves, la municipalité ainsi que les parents ont montré par deux fois leurs mécontentements face à cette annonce désastreuse en bloquant l'accès à l'école.

Les représentants de parents d'élèves ont continué leur démarche en allant manifester à Bourges devant l'académie afin d'obtenir un entretien avec l'inspecteur académique.

Malheureusement, malgré les démarches effectuées, le poste d'Isabelle a été supprimé au 30 septembre 2017. En revanche 1 personne en service civique a intégré l'école afin de gérer la bibliothèque, aider Madame HOVASSE-MION (maîtresse de la classe du CE1 au CM2) au niveau matériel (pour effectuer une activité et ranger), Maëdy fait également quelques tâches de secrétariat.

## 4 ou 4,5 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019 ?

Lors de la prise de fonction du Président Macron, le Gouvernement a annoncé que les écoles qui restent à 4,5 jours ne bénéficieraient plus d'aides de l'État pour les nouvelles activités périscolaires (NAP).

La municipalité en lien avec les enseignantes ont déjà échangé quelques propositions afin de gérer au mieux la rentrée scolaire 2018-2019.

En début d'année 2018, la municipalité fera passer un questionnaire dans les cahiers des enfants afin de mener une étude.

A la suite de cette étude, une réunion publique sera organisée avec les enseignantes et la municipalité afin d'exposer aux parents des enfants scolarisés à Saint-Hilaire-de-Court le choix retenu.

Il est à noter que la municipalité a déjà effectué un sondage dans les communes voisines et que toutes celles-ci vont repasser à 4 jours puisqu'elles ne peuvent pas se permettre de payer des NAP sans aucune aide de l'État.

# COUPS DE VENT

Le 6 mars dernier à l'heure du repas, un violent coup de vent a couché un arbre sur la ligne 200 000 volts à l'angle de la rue Jacques Brel et de la rue Louise Michel. Dans sa chute il a entraîné la ligne électrique qui s'est rompu dans une gerbe d'étincelles. Le village tout entier fut alors privé de courant. Les fils étaient sur le sol de la plaine de l'espoir coupant la rue en face du salon de coiffure et le quartier des Coteaux de l'Arnon. Les fils électriques reposaient également sur le toit du restaurant scolaire où étaient confinés les enfants. Un périmètre de sécurité a été mis en place par l'équipe municipale en attendant l'intervention des services spécialisés. Il fut difficile de contenir les personnes par mesure de sécurité. Certains insistaient pour rouler sur les câbles au sol ou bien récupérer leurs enfants restés à l'intérieur du bâtiment. L'arrivée des pompiers puis la mise à la terre de la ligne haute tension par les personnels compétents permis de rétablir la circulation. Progressivement le courant fut rétabli sur une grande partie du village. Mais malgré les efforts d'Enedis, afin que le haut du bourg soit complètement réalimenté il aura fallu attendre le lendemain midi.

*Il est impératif de ne jamais toucher, de s'approcher ou même d'enjamber une ligne HT avant sa mise en sécurité et le feu vert des agents d'ERDF. IL Y A DANGER DE MORT !*



Le 22 Septembre 2017 au matin l'équipe technique municipale s'est rendue au Grand Village afin de venir en aide aux riverains. La chute d'un arbre depuis la veille 23h30 aura entravé le chemin et privé d'électricité les foyers jusqu'au lendemain 16h30. En effet, les élus et les services de secours présents sur place ont constaté la dangerosité d'une intervention immédiate. Pour des raisons évidentes de sécurité il fut procédé au tronçonnage le lendemain matin. Notons que l'aide de proches voisins, le nouveau tracteur de la collectivité et la mise à disposition d'un groupe électrogène ont facilité cette intervention.



# Du côté de nos commerces

5 mois après l'ouverture de l'institut de beauté « *Un moment d'Harmonie* » installé à côté du salon « *Laurence Coiffure* », Harmonie et Laurence nous ont livré leurs premières impressions depuis le démarrage de cette nouvelle activité.

Laurence et Harmonie sont donc satisfaites de cette cohabitation complémentaire, qui selon elles génère une bonne dynamique à leur égard. Elles confient également que les clientes aiment le principe d'avoir les deux salons côte à côte et que par ailleurs, le fait d'avoir les deux salons ainsi rapprochés leur apporte une clientèle supplémentaire.

La municipalité leur souhaite de continuer sur cette lancée positive.

## Octobre rose

**Dimanche 15 octobre** à l'initiative d'Harmonie et de Laurence dans le cadre de la journée de la lutte contre le cancer, 90 randonneuses et randonneurs profitaient d'une météo quasiment estivale pour boucler le parcours d'une longueur de **6,2 km**. Une sympathique étape était organisée au **château de le BEUVRIERE**. A cette occasion Madame DE BRACH propriétaire, accompagnée de sa famille, en avait proposé l'accès et permis l'organisation du point de ravitaillement. Offrant ainsi la terrasse avec une vue imprenable sur la vallée du Cher, ce fut ripailles de circonstance pour chacune et chacun avant de prendre le chemin du retour.

Mobilisation également du côté des différentes sections du foyer rural y compris le **football féminin**, avaient elles aussi mobilisé leurs troupes en amont et le jour même de l'événement. Diverses créations proposées aux particuliers, la vente de cases sous forme de tombola d'entrée et la prestation de **2 groupes de musiciens** bénévoles l'après-midi du 15, complétaient ce rassemblement de solidarité. Le Mercredi 25 octobre salle Jacques Brel, en présence de tous les acteurs ayant contribué à la réussite de cet élan de générosité, un chèque de **1 425 €** était remis par Claudette Baraton, la présidente du Foyer rural au Docteur Morel représentant la ligue du cancer du Cher.



# ZERO PESTICIDE

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, l'utilisation des désherbants à base de Glyphosate est strictement interdite sur les espaces communaux.

L'entretien des cimetières et des trottoirs se fait sans avoir recours aux pesticides depuis 2 ans déjà.

Actuellement, plusieurs méthodes alternatives sont testées.

Nous avons fait l'acquisition de petit matériel du type « Rototofil », d'un désherbeur thermique professionnel et nous testons un désherbant bio à base de Pélargonium plutôt efficace mais d'un prix au litre de 40 € en sachant qu'il est nécessaire d'utiliser 25 litres pour traiter une surface de 1 000 m<sup>2</sup>.

Sur les trottoirs, la présence d'herbes est contenue par les passages répétés de Christophe et Jonathan. Certain d'entre vous les éliminent eux-mêmes et contribuent ainsi à l'entretien du village.

Pour les cimetières, la propreté des lieux où reposent nos proches disparus est plus problématique dans cette période de transition malgré l'engagement fort de nos agents municipaux.

Plus de désherbage du nouveau cimetière, l'herbe sera tondu régulièrement. L'entretien régulier de l'espace, son aspect naturel seront nous l'espérons à la hauteur de votre attente.

En ce qui concerne l'ancien cimetière, nous sommes dans la réflexion, l'engazonnement est envisagé mais la disposition des sépultures pose problème.



*Vendredi 10 Novembre 2017, réunion publique et bonne représentation Saint Courtine lors de la projection et du débat animé par Lucie Jamet de Nature 18.*

# Commémoration du 11 novembre

En ce 11 novembre, Saint-Hilaire-de

la guerre 1914-1918 en la

municipal et des

a n c i e n s

P r é s e n t s

enfants de l'école

accompagnés des

S t é p h a n e

la commune a présidé

toujours émouvante.



-Court a commémoré l'armistice de

présence du Conseil

représentants des

c o m b a t t a n t s .

également les

Germaine Tillion

Saint-Courtins,

ROUSSEAU Maire de

cette cérémonie

Monsieur le Maire rappela ce

que fut cette 1ère guerre mondiale : 60

millions de soldats impliqués dont

9 millions de morts et parmi ceux-ci 1 million 350 000 Français qui ne reviennent pas.

Et parmi ceux-là des Saint-Courtins dont la mémoire fut honorée.

## Concours des maisons fleuries

Comme chaque année à cette période et à l'invitation de la municipalité, les passionnés du fleurissement étaient conviés le vendredi 17 novembre à se regrouper salle Jacques Brel.

A cette occasion, la présentation bien amicale d'un classement ordonné différemment pour le plus grand plaisir de

lauréats de repartir avec un

Ainsi l'ensemble des

récompensés, bien sûr les

toutes et à tous pour leur

l'embellissement du village.



chacun, permettait aux

cadeau de remerciement.

participants ont été

félicitations s'adressaient à

participation régulière à

**Pour information, il est désormais possible de fleurir les pieds de mur de clôture.**

Nous vous rappelons que dans ce cas, il faut être vigilant aux espèces semées et aux variétés dites invasives pouvant envahir les trottoirs et gagner trop de terrain. Des brochures explicatives sont à votre disposition en mairie.

Enfin, cette soirée très conviviale à laquelle se sont déplacés de nombreux Saint-Courtins ne pouvait que s'achever dans la bonne humeur et par le pot de l'amitié.

# ASSOCIATION DU FOYER RURAL

## SECTION FOOTBALL

En septembre 2017, l'association du Foyer Rural (ASFR) - section football a créé une **équipe de football féminin à 8**. L'équipe est composée de 10 joueuses évoluant en championnat départemental (poule espoir). Vous avez 15 ans et plus et vous souhaitez découvrir le football féminin, vous pouvez venir lors des entraînements qui se déroulent le mercredi soir de 19h15 à 20h45 au stade de Saint-Hilaire-de-Court.

Le club de l'ASFR section football a également une **équipe séniors** évoluant maintenant en **3ème division** départementale suite à leur montée de division en juin 2017. L'équipe a un effectif de 17 joueurs. Les entraînements ont lieu les mercredi et vendredi de 19h15 à 20h45.

N'oublions pas **l'équipe vétérans** créée maintenant depuis 2 ans, évoluant en championnat vétérans. L'équipe a un effectif de 16 joueurs et joue à 7. Les joueurs s'entraînent avec l'effectif sénior.

**Si vous souhaitez venir encourager les trois équipes rendez-vous le :**

- vendredi soir de 20h30 à 22h pour les vétérans,
- Dimanche matin de 11h à 12h30 pour les féminines,
- Dimanche après-midi de 15h à 16h45 pour les séniors.

Depuis septembre 2017, une **entente intercommunale** composée des villages de Massay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Graçay-Genouilly et Saint-Hilaire-de-Court appelée les cœurs de Vallées a été créée pour les enfants de 6 à 16 ans. Les entraînements ont lieu le mercredi au stade de football de Massay. Les 4 communes s'entendent pour recevoir les matchs le samedi après-midi.

# DIVERS

## Eclairage de Noël :

Comme vous avez pu le constater de nouveaux éclairages de Noël ont été installés dans le village. Les luminaires sont loués à l'entreprise Dominique JOSSERAND de Vierzon pour un montant total de **4 375 € TTC**. Vous pourrez profiter de ces décorations du **25 novembre jusqu'à mi-janvier**.

## Site internet de la Mairie :

L'équipe municipale travaille à l'élaboration d'un nouveau site internet, avec un nouvel hébergeur, mais qui conservera le même nom de domaine "www.saint-hilaire-de-court.fr" que l'actuel, peu convivial et à la dynamique peu réactive.

L'ambition de ce nouveau site sera non seulement de donner aux internautes locaux toutes les informations propres à leur faciliter l'accès à leurs besoins (vie municipale et locale, liens utiles aux démarches en lignes, actualités, météo, organismes de santé, transports, artisanat et économie, associations, etc...) mais également de donner à voir à l'extérieur quels sont les atouts de notre village : ses services publics et à la population, une ruralité de proximité avec l'agglomération vierzonnaise...

## Marché de Noël et Téléthon 2017 :

Nous reviendrons plus en détail sur la réussite du marché de Noël ainsi que sur le joli succès des 10 ans du téléthon dans une spéciale Saint-Courtine.

## Etat-Civil :



Le 10 janvier : Diego CARVALHO

Le 3 juillet : Inès, Ghislaine, Micheline LALLIAS,

Le 14 septembre : Enzo, Albertino, Steve MONTEIRO.



Le 5 juillet : Yvette GENTELET (77 ans)

Le 15 juillet : Monique SARRON (67 ans)

Le 15 août : Jacques GARNIER (71 ans)

Le 30 octobre : Jean-Luc JOLY (62 ans)

Le 20 novembre : Madeleine TURPIN (81 ans)

Le 1er décembre : Monique ROCHER (81 ans)



Le 17 juin : Xavier, Jérôme Franquelin et Patricia, Fabienne RICHARD

Le 29 juillet : Florian, René, Isaïe COMPAIN et Vanessa MOLIE.

# CONTRÔLES DES BRANCHEMENTS EAUX USÉES – EAUX PLUVIALES

Conformément aux informations fournies à la suite des diverses tranches de travaux réalisés pour la [mise aux normes séparatives](#) des [réseaux publics](#) eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) par la commune, que ce soit par les divers journaux municipaux, mais également lors de la réunion publique de décembre 2016, de par la loi chaque propriétaire disposait d'un [délai de 2 ans](#) pour [effectuer la mise en conformité](#), sur le [domaine privé](#), de ses branchements sur les réseaux publics.

Pour vous aider dans cette tâche, la commune a décidé de faire réaliser un diagnostic des branchements privés sur l'ensemble du territoire. Diagnostic qui permet à la fois de définir l'existant et d'indiquer à chacun la nature des travaux à réaliser pour parvenir à la conformité.

A cet effet, la commune a lancé un [marché par appel d'offre](#) que la société Véolia Eau a remporté et, en parallèle, a sollicité des aides financières auprès de [l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental du Cher](#). Depuis début novembre, les notifications d'attribution de subventions nous sont parvenues, l'étude de diagnostic va pouvoir commencer. Un premier courrier d'information de l'entreprise Véolia vous parviendra à cet effet en début d'année, en principe après le 8 janvier 2018.

Cette étude, subventionnée à 80 %, est financée comme suit :

- [Agence de l'Eau Loire Bretagne](#) :
- [Conseil Départemental du Cher](#) :
- [Commune de Saint-Hilaire-De-Court](#) :

Nous rappelons que cette mise aux normes est d'un intérêt majeur pour tous, administrés et commune, tant d'un [point de vue environnemental](#) (qualité des eaux des rivières) que d'un [point de vue financier](#). Le service assainissement est payant pour amortir le coût de l'infrastructure de collecte et celui du traitement des eaux usées. Il vous est intégralement facturé d'où l'importance de le réduire au maximum.

# ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

À de nombreuses reprises depuis plusieurs mois, la qualité de l'eau potable, aux robinets de plusieurs administrés situés au cœur du village, a été altérée. Le syndicat d'eau (SIAEP) de Méreau - Saint-Hilaire-De-Court en a été informé, et une étude préliminaire a été réalisée par la société Véolia Eau, gérante du réseau par contrat de service public.

Pour effectuer cette étude, des prélèvements ont été réalisés chez les particuliers touchés par ce qu'il faut bien appeler "une pollution" et des analyses comparatives effectuées avec des prélèvements faits en divers points du réseau, depuis l'usine de production d'eau potable située au Vieux Domaine, à Vierzon, jusqu'au point de distribution sur notre commune.

Les résultats des diverses analyses démontrent :

- L'eau qui arrive à Saint-Hilaire est totalement identique à celle produite par l'usine à Vierzon. La pollution prend sa source sur le réseau interne de la commune.
- Bien que l'eau (couleur marron clair et particules en suspension) polluée, **sa potabilité** n'est pas affectée et ne fait courir aucun risque à la santé des personnes qui en auraient consommée.
- Que, malgré des purges effectuées à plusieurs reprises et à plusieurs endroits du réseau, les problèmes persistent, ce qui tend à démontrer qu'il existe un ou des branchements "sauvages" et non conformes d'eau d'origine externe au réseau public d'eau potable avec ce dernier. Ce qui est **FORMELLEMENT INTERDIT** par le code de la santé publique puisque, justement, ces branchements font courir un risque important de contamination bactérienne à l'eau distribuée.

C'est pourquoi le SIAEP de Méreau -Saint-Hilaire-De-Court a mandaté le délégataire Véolia Eau pour mener une **enquête auprès de chaque abonné** de Saint-Hilaire pour connaître avec précision la nature et la conformité de leur branchement au réseau d'eau potable.

## **C'EST UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE**

C'est aussi une question d'équité entre tous les administrés puisque sont également en jeu les volumes mesurés des eaux usées rejetées.



# La Maison de l'Oasis

Lieu d'Accueil Parents Enfants 0-6 ans



La Maison de l'Oasis se déplace  
dans votre communauté de communes  
Vierzon Sologne Berry

2018



Nous vous accueillons le Mardi  
de 9h00 à 12h00

Dampierre en Graçay, salle municipale  
6/02 ; 19/06 ; 02/10

Genouilly, RAMP  
13/03 ; 24/04 ; 26/06 ; 16/10 ; 11/12

Graçay, Centre socio culturel  
16/01 ; 27/03 ; 29/05 ; 25/09 ; 18/12

Méry sur Cher, foyer rural  
23/01 ; 20/03 ; 22/05 ; 18/09 ; 20/11

St Georges sur la Prée, Salle Jean Ferrat  
9/01 ; 17/04 ; 11/09 ; 27/11

St Hilaire de Court, Salle Jacques Brel  
20/02 ; 15/05 ; 6/11

Thénioux, Foyer rural  
13/02 ; 10/04 ; 5/06 ; 9/10 ; 4/12



#### Contacts :

TEL : 0248759880

MAIL : [contact@lamaisondeloasis.fr](mailto:contact@lamaisondeloasis.fr)

SITE : [www.lamaisondeloasis.fr](http://www.lamaisondeloasis.fr)



La maison de l'oasis



CGET



## ACTIVITÉS ENFANCE ET JEUNESSE



Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

**LE CENTRE DE LOISIRS** a accueilli cette année encore, plus de 200 enfants différents, entre les mercredis après-midi, les petites et les grandes vacances. Ils ont participé à différentes activités :

**Les Mercredis** : jardinage, cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, couture, sortie au marché de Noël, échanges avec l'EHPAD de Graçay, ...

**Petites Vacances** : sortie à Disneyland, journée inter centre à Vierzon et à St Eloy de Gy, semaines à thèmes, sorties équitation et bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, et divers sports, piscine à vagues, cinéma, ...

**Grandes Vacances** : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 11-13 ans à Lathus, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, spectacle des enfants du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, tir à l'arc, semaines à thème, ...

**L'ESPACE JEUNES** est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans depuis février 2016, moyennant une adhésion annuelle (20,00 € en 2018). Il est ouvert tous les mercredis de 15h à 18h et les tous vendredis de 18h30 à 20h30. 60 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.



**Actions 2017** : séjour au ski, séjour été, sorties à Disneyland, après-midi sportif, soirée « sports Fluo », journée sportive au gymnase, participation au carnaval (danse), journée Piscine et Bowling, sortie au karting de Salbris, Patinoire à Issoudun, soirée crêpes, après midi « overboard », sortie cinéma, Rencontre Baseball (jeunes / équipe d'animation),





**L'ATELIER**  
Motoculture de plaisance  
Réparation, location, vente

Fabien Wilk  
06 78 98 54 37  
02 48 51 66 46  
53 bis rue Jules Louis Breton  
18100 Vierzon  
fabien.wilk@orange.fr

## Salon de coiffure

**Laurence ARCHAMBAULT**

Masculin- Féminin - Junior  
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h00  
et de 14h00 à 18h30 sauf le Mercredi  
le Samedi de 8h00 à 17h00

**02.48.71.19.11**

Rue Jacques Brel  
18100 SAINT HILAIRE DE COURT

Institut de Beauté

Un Moment d'Harmonie

Dévoilez votre beauté...

Centre Communal Rue Jacques Brel  
18100 SAINT HILAIRE DE COURT  
Tél. : 02 48 53 82 42 - Tél. : 06 20 56 71 52  
@unmomentdharmonie18

**Chambre d'hôte de la Junchère**  
Claudine BAERT

claudine.baert@orange.fr  
02 48 75 33 86 - 02 48 75 49 65  
06 79 88 28 80 - 06 81 33 56 93  
18100 SAINT-HILAIRE DE COURT

Chambre d'hôte de charme haut de gamme

Entreprise de peinture  
**Pierre Gaudon**

Intérieur & extérieur  
Papier peints  
Revêtement de sols  
Ravalement de façade  
Vitrerie

9, rue des Maisons-Rouges 18100 Saint Hilaire-de-Court  
Tél. 02 48 71 96 84 - 06 64 38 96 84

**GAUTHIER Claude**  
**BOUCHERIE/CHARCUTERIE**

**Itinérante**

le vendredi après-midi

**02.48.52.21.60**

MASSAY

**M. TAUVY Ludovic**  
**BOULANGERIE**  
**itinérante**

du Mardi au Dimanche

**02.48.51.71.79**

LURY SUR ARNON